

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe Banque Tuniso-Koweitienne - GCE

Siège social: 10 bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Le groupe Banque Tuniso-Koweitienne – GCE publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes, M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et M Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

**BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2011
DU GROUPE BTK-BPCE**

(En mDT)

	Notes	Bilan A Fin 2011	Bilan A Fin 2010
ACTIF			
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	35 932	52 812
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	14 163	25 155
Créances sur la clientèle	3	852 181	758 464
Opérations de leasing	4	139 110	116 671
Portefeuille titres commercial	5	16 551	14 963
Portefeuille titres d'investissement	6	25 517	20 838
Titres mis en équivalence	7	7 974	8 220
Valeurs immobilisées	8	37 851	36 205
Autres actifs	9	59 794	50 485
TOTAL ACTIF		1 189 073	1 083 813
PASSIF			
Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers	10	121 251	16 001
Dépôts & avoirs de la clientèle	11	607 901	570 647
Emprunts & ressources spéciales	12	157 273	186 357
Autres passifs	13	54 843	64 578
TOTAL PASSIF		941 268	837 583
INTERETS MINORITAIRES			
Part des intérêts minoritaires dans les réserves		25 680	25 334
Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 606	2 519
Total des intérêts des minoritaires	14	27 286	27 853
CAPITAUX PROPRES			
Capital		100 000	100 000
Réserves consolidées		124 453	115 745
Résultat consolidé de l'exercice		-3 934	2 632
Total capitaux propres	15	220 519	218 377
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		1 189 073	1 083 813

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
CONSOLIDES AU 31/12/2011
DU GROUPE BTK-BPCE (en mDT)**

	Notes	31/12/2011	31/12/2010	Variations
PASSIFS EVENTUELS				
Cautions, avals et autres garanties données		91 314	69 121	22 193
Crédits documentaires		52 453	33 294	19 159
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		143 767	102 415	41 352
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement donnés		11 102	39 902	-28 800
Engagements de financement donnés sur découvert Mobilisé		142	111	31
Engagements sur titres		176	176	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		11 420	40 189	-28 769
ENGAGEMENTS RECUS				
Garanties de remboursement de crédit		9 210	33 017	-23 807
Engagements de financement recus		0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		9 210	33 017	-23 807

- Ces engagements ne tiennent pas comptes des engagements HB de l'AIL.

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2011
DU GROUPE BTK-BPCE
(En mDT)

	Notes	Exercice 2011	Exercice 2010
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	16	46 556	41 112
Intérêts et revenus assimilés de l'activité leasing	16	13 070	10 754
Commissions	17	6 566	5 095
Gains sur portefeuille commercial et op.financières	18	2 374	3 026
Revenus du portefeuille d'investissement	19	2 175	1 966
Total produits d'exploitation bancaire		70 741	61 953
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilées	20	-26 536	-20 446
Intérêts encourus et charges assimilées liées à l'activité leasing	20	-6 406	-4 881
Commissions encourues	21	-448	-615
Total charges d'exploitation bancaire		-33 390	-25 942
PRODUIT NET BANCAIRE		37 351	36 011
Autres produits et charges			
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	22	-21 245	-12 944
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		340	2 969
Autres produits d'exploitation	23	5 139	5 574
Frais de personnel	24	-16 540	-13 162
Charges générales d'exploitation	25	-7 568	-8 062
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-2 507	-2 055
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		814	2 166
RESULTAT D'EXPLOITATION		-4 216	10 497
Autres éléments			
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires			
Impôt sur les bénéfices		1 894	-5 347
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-2 322	5 150
PART DES INTERETS MINORITAIRES		-1 612	-2 519
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		-3 934	2 631

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
EXERCICE CLOS LE 31/12/2011
DU GROUPE BTK-BPCE (en mDT)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		70 436	65 062
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-40 199	-32 988
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-112 647	-214 943
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		20 670	280 366
Titres de placement		-9 202	-2 877
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		-16 881	-13 450
Autres flux de trésorerie		-14 754	11 030
Impôt sur les sociétés		-1 955	-5 188
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation		-104 532	87 012
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		449	1 086
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-2 469	-1 175
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-3 495	67
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		-5 515	-22
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)		0	0
Remboursement d'emprunts		-24 605	43 657
Dividendes versés		0	-2 754
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		-24 605	40 903
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-134 652	127 893
Liquidités et équivalents de trésorerie de début d'exercice		77 644	-50 249
Liquidités et équivalents de trésorerie de fin d'exercice	26	-57 008	77 644

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2011**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Les états financiers consolidés du groupe BTK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment :

- La norme comptable générale n°1 du 30 décembre 1996 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables tunisiennes de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable n°38 relative aux regroupements d'entreprises ; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE :

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2011.

3. PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le périmètre de consolidation comprend tous les sociétés sur lesquelles la BTK exerce un contrôle exclusif, ainsi que les sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation du groupe BTK et les méthodes de consolidation utilisées se présentent ainsi :

Dénomination	Secteur	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
BTK	Financier	100%	100%	Intégration globale
EL ISTIFA	Financier	100%	100%	
SCIF	Financier	80%	80%	
Univers Invest SICAR	Financier	87%	86.7%	
AIL	Financier	65%	65%	
Univers participations SICAF	Financier	100%	99.79%	
Tunis Center	Immobilier	22.75%	22.75%	Mise en équivalence
STKE EL Emar	Immobilier	34.29%	34.29%	
STPI	Immobilier	30%	30%	
MEDAI		30%	30%	
SPCS		30%	30%	

4. BASES DE MESURE :

Les états financiers du Groupe BTK sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments au coût historique.

5. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION :

5.1-METHODES DE CONSOLIDATION :

- **Intégration Globale :**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la BTK. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **Mise en équivalence :**

Les sociétés sur lesquelles la BTK-GCE exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation qui est initialement enregistrée au coût historique est reclassée en Titres mise en équivalence. Ce coût est ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

5.2-REGLES DE CONSOLIDATION :

- **Traitement des écarts de première consolidation :**

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation :**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill :**

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du Bilan Consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

- **Opérations réciproques :**

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Lorsque ces opérations sont conclues avec des entreprises associées et que leur élimination génère un impact sur le résultat consolidé, il a été procédé à leur élimination.

- **Traitement de l'impôt :**

Les états financiers consolidés sont établis en application de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode il est tenu compte des impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles pourraient être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles.

- **Réserves consolidées :**

Les réserves consolidées incluent les réserves de la BTK-BPCE ainsi que sa quote-part dans les réserves des autres sociétés consolidées sur la base des pourcentages d'intérêts du Groupe et ce après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

- **Résultat consolidé :**

Le résultat consolidé comprend le résultat de la BTK ainsi que la contribution des sociétés consolidées après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

5.3- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES SUR LES COMPTES CONSOLIDES :

- **Homogénéisation des méthodes comptables :**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe. Il en a été ainsi de :

- La non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation au niveau des sociétés mises en équivalence.
- L'application de la méthode d'impôt différé pour la comptabilisation de l'impôt sur le bénéfice.

- **Elimination des soldes et transactions intragroupe :**

Les opérations et transactions internes sont éliminées afin de neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont porté principalement sur :

- Les comptes courants entre sociétés du groupe,
- Les commissions entre sociétés du groupe,
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre,
- Les frais d'émission d'emprunts obligataires de l'AIL facturés par la SCIF

- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de la BTK,
- Les cessions de créances par la BTK à la société EL ISTIFA.
- Les cessions de titres par la BTK à la société Univers Participations SICAF.

6. AUTRES PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION :

6.1-COMPTABILISATION DES PRETS ET REVENUS Y AFFERENTS :

Les engagements de financement sont inscrits en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés ; et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques de fonds pour leur valeur nominale.

Les créances cédées par la BTK à la société ISTIFA sont reprises au niveau du bilan consolidé pour leur valeur brute avant l'opération de cession.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêt précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de régularisation " créance rattachée" et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post composés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les " actifs nécessitant un suivi particulier " (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les " actifs incertains " (classe B2), les " actifs préoccupants " (classe B3) ou parmi les " actifs compromis " (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ".

6.2-COMPTABILISATION DES BIENS DONNES EN LEASING :

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste "opérations de leasing" conformément aux principes comptables retenus par la norme comptable n° 41.

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

Les contrats de leasing conclus et non encore mis en force à la date d'arrêté figurent parmi les engagements Hors Bilan donnés.

6.3-COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE TITRES ET REVENUS Y AFFERENTS :

Le portefeuille titres détenu par le Groupe est classé dans les catégories suivantes : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé.

(i) Le portefeuille titres commercial :

- (a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- (b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend :

- (c) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- (d) Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

Les titres de participation cédés à Univers Participation SICAF sont repris au niveau du bilan consolidé pour la valeur minimale entre leurs coûts historiques et leurs valeurs mathématiques.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement Hors Bilan pour leur valeur de souscription.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution d'une provision, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur qui correspond à leur valeur mathématique intrinsèque calculée sur la base de la situation nette de la société émettrice la plus récente, pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes font l'objet de provision.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

(iii) Les titres mis en équivalence :

Les participations mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique " Titres mis en équivalence " pour la quote-part du groupe dans la situation nette de l'entreprise.

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires des sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

6.4. EVALUATION DES RISQUES ET COUVERTURE DES ENGAGEMENTS :

PROVISION POUR RISQUES SUR PRETS :

6.4.1. PROVISIONS INDIVIDUELLES

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues).

- **Actif incertains (classe B2) : 20 %**
- **Actif préoccupants (classe B3) : 50 %**
- **Actif compromis (classe B4) : 100 %**

L'objectif fixé par le Groupe pour l'amélioration du taux de la couverture des créances classées conformément aux recommandations de la Banque Centrale de Tunisie, afin d'atteindre un taux de couverture des créances classées de 70 %, est réalisé en cas de besoin à travers l'affectation d'une partie du résultat de l'exercice, et ce par la constitution d'une "Réserve pour risques bancaires généraux " pour un montant à proposer à l'AGO.

Dans le cadre de l'homogénéisation des traitements comptables, cette méthode a été également appliquée au niveau consolidé à la filiale EL ESTIFA (Société de recouvrement).

6.4.2. PROVISIONS COLLECTIVES

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par le groupe BTK en 2011, s'élèvent à 4 625 KDT (dont 625 KDT provenant de la filiale ARAB INTERNATIONAL LEASE AIL).

PROVISION SUR PARTICIPATIONS :

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions destinées à couvrir les moins-values éventuellement dégagées et revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

6.5. COMPTABILISATION DES RESSOURCES ET CHARGES Y AFFERENTES :

Les engagements de financement reçus sont portés en Hors Bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change des emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

6.6.IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Elément d'Immobilisation	% Amortissement	Durée
- Mobilier et matériel de bureaux	10 %	10 ans
- Matériel de transport	20 %	5 ans
- Matériel informatique	15 %	7 ans
- Logiciel	33 %	3 ans
- A. A. et installations	10 %	10 ans
- Immeuble d'exploitation et travaux s'y rattachant	2 %	50 ans
- Baies vitrées et carrelages	5 %	20 ans
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	5 %	20 ans
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 %	10 ans
- Ascenseurs et installations diverses	10 %	10 ans

Dans ce cadre un traitement d'homogénéisation des méthodes comptables à été appliqué au niveau consolidé à la filiale Tunis Centre.

Les charges à répartir sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs.

7.1-ACTIFS :**Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à 35 932mDT contre 52 812 mDT au 31 décembre 2010 enregistrant ainsi une baisse de 16 880 mDT. Ce solde est détaillé ainsi :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Caisse	3 737	3 909	-172
- Avoirs en dinars & en devises à la BCT	32 195	48 903	-16 708
Total	35 932	52 812	-16 880

Note 2- Avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers

Les avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2011 à 14 163 mDT contre 25 155 mDT au 31 décembre 2010 soit une baisse de 10 992 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Placements sur le Marché Monétaire	0	20 040	-20 040
- Créances sur les établissements bancaires	14 163	5 115	9 048
Total	14 163	25 155	-10 992

Note 3- Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 Décembre 2011 un solde net de 852 181 mDT contre un solde de 758 464 mDT au 31 Décembre 2010, soit une augmentation de 93 717 mDT, se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Crédits à la clientèle non échus	726 988	672 079	54 909
- Créances impayées	286 096	234 763	51 333
- Principal impayés	127 714	95 461	32 253
- Intérêts impayés	112 965	111 411	1 554
- Intérêts de retard & autres impayés	45 417	27 891	17 526
- Intérêts & com. courus & non échus	4 812	4 804	8
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	93 707	72 934	20 773
Total brut des créances sur la clientèle	1 111 603	984 580	127 023
A déduire couverture	-259 422	-226 115	-33 307
- Provisions à base individuelle	-78 780	-68 964	-9 816
- Provisions à base collective (*)	-4 000		-4 000
- Agios réservés	-176 642	-157 151	-19 491
Total net des créances sur la clientèle	852 181	758 464	93 717

(*) ce montant correspond aux provisions à base collective de la BTK.

Note 4- Opérations de leasing

Les opérations de crédit bail et assimilées présentent au 31 décembre 2011, un solde net de 139 110 mDT contre 116 671 mDT au 31 décembre 2010, enregistrant ainsi une augmentation de 22 439 mDT.

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Crédits à la clientèle non échus	136 199	115 937	20 262
- Créances impayées	13 835	8 887	4 948
Total brut des créances sur la clientèle	150 034	124 824	25 210
A déduire couverture	-10 924	-8 153	-2 771
- Provisions individuelles	-9 042	-7 443	-1 599
- Provisions collectives	-625	0	
- Agios réservés	-1 257	-710	-547
Total net des créances sur la clientèle	139 110	116 671	22 439

Note 5- Portefeuille Titres Commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint à fin 2011 un montant de 16 551mDT contre 14 963 mDT à fin de 2010, enregistrant une augmentation nette de 1 588 mDT.

Ce solde se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
- Obligations	1856	131	1 725
- Actions	5 759	7 264	-1 505
- Bons de trésors	6481	6 481	0
- Créances rattachées	2455	1 087	1 368
Total net du portefeuille titres commercial	16 551	14 963	1 588

Note 6- Portefeuille Titres d'investissement :

Le solde net du portefeuille Titres de participation s'élève à fin 2011 à 25 517 mDT contre 20 838 mDT à fin 2010, enregistrant une augmentation nette de 4 679 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
-Titres de participation	54 518	49 902	4 616
-Créances rattachées		0	0
Total brut	54 518	49 902	4 616
- A déduire Provisions	-29 001	-29 064	63
Total net du portefeuille titres d'investissement	25 517	20 838	4 679

Note 7- Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence présentent au 31 décembre 2011 un solde 7 974mDT contre un solde de 8 220mDT au 31 décembre 2010, enregistrant une diminution 246 mDT. Le détail des titres par société se présente comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
-Participations S G T	3798	3 749	49
-Participations STPI	2 359	2 663	-304
-Participations MEDAI	317	308	9
-Participations SPCS	1500	1 500	0
Total	7 974	8 220	-246

Note 8- Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées à fin 2011 s'élève à 37 851 mDT contre 36 205 mDT à fin 2010, soit une augmentation de 1 647mDT, se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
-Fonds de commerce	1 083	1 569	-486
-logiciels	546	0	546
-Terrain	3 711	4 080	-369
-Siège social	4 296	6 532	-2 236
-Constructions	2 244	0	2 244
-Bâtiments loués	35 106	34 977	129
-Matériel de transport	1 335	1 165	170
-Matériels de bureau et informatique	4 044	3 945	99
-Mobilier de bureau	1 140	922	218
-Autres agencements et installations	7 810	7 905	-95
-Autres Immobilisations corporelles & incorporelles	4 057	508	3 549
Valeur brute des immobilisations	65 373	61 604	3 770
- A déduire : Amortissements	-27 462	-25 399	-2 063
A déduire : Provisions /avances	-60	0	-60
Valeur comptable nette des immobilisations	37 851	36 205	1 647

Note 9- Autres Actifs

Le solde net de la rubrique "Autres Actifs " s'élève à fin 2011 à 59 794 mDT contre 50 484 mDT à fin 2010, soit une hausse de 9 310mDT détaillée comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
-Stocks des activités non financières	0	0	0
-Dépôt et cautionnement	20	8	12
-Comptes d'Etat, collectivités locales	11 727	29 974	-18 247
-Autres comptes d'actif (*)	50 563	22 781	27 782
-A déduire : provisions sur autres actifs	-2 516	-2 278	-237
Valeur comptable nette des immobilisations	59 794	50 484	9 310

(*) Correspond à un actif d'impôt différé à hauteur de 9 472 mDT

7.2-PASSIFS :

Note 10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2011 la somme de 121 251 mDT contre 16 001 mDT au 31/12/2010 soit une augmentation de 105 250 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Dépôts et avoirs des Etab. bancaires & Financiers	121 251	16 001	105 250
Total brut	121 251	16 001	105 250

Note 11- Dépôts et avoirs de la clientèle :

Le solde des comptes de la clientèle créditeurs totalise au 31 décembre 2011 la somme de 607 901 mDT contre 570 647 mDT au 31 décembre 2010, enregistrant ainsi une augmentation de 37 254 mDT détaillée ainsi :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Dépôts à vue	143 241	122 370	20 871
Comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôt	445 099	432 829	12 270
Autres sommes dues à la clientèle	19 561	15 448	4 113
Total brut	607 901	570 647	37 254

Note 12- Emprunts & Ressources spéciales :

Les emprunts à long terme ont atteint au 31 décembre 2011 la somme de 157 273 mDT contre 186 357 mDT au 31 décembre 2010 soit une baisse de 29 084 mDT, ainsi détaillée :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Emprunts représentés par des titres	117 341	82 000	35 341
Ressources spéciales	38 237	100 611	-62 374
Dettes rattachées	1695	3 746	-2 051
Total	157 273	186 357	-29 084

Note 13- Autres Passifs :

Les autres comptes du Passif ont atteint 54 840 mDT à fin 2011 contre 64 578 mDT à fin 2010, soit une diminution de 9 738 mDT. Ils sont ainsi détaillés :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Fournisseurs	8374	14 519	-6 145
Dettes sociales et fiscales	9458	3 520	5 938
Comptes de régularisation passifs	4029	12 862	-8 836
Autres dettes	17465	15 425	2 040
Passifs d'impôt différés	15136	17 535	-2 399
Provisions et réajustements	381	717	-336
Total brut	54 843	64 578	-9 738

7.3-INTERETS MINORITAIRES & CAPITAUX PROPRES

La part des minoritaires dans les fonds propres totalise à fin 2011 la somme de 27 286 mDT contre de 27 853 mDT à fin 2010 détaillée par société comme suit :

Note 14- Intérêts Minoritaires :

Groupe BTK	A Fin 2010	Affectation fonds social	Dist. des dividendes	Ajust. des états financiers individuels	variation des Perimetre	Résultat Exercice 2011	A Fin 2011
Intérêts minoritaires AIL	7 819	0	-400	-474		513	7 458
Intérêts minoritaires EL ISTIFA	0	0	0	0		0	0
Intérêts minoritaires UNIVERS INVEST	844	0	0	0	-76	63	831
Intérêts minoritaires SCIF	389	0	-80	+29		-3	335
Intérêts min. U. P."SICAF"	4	0	0	-2		1	3
Intérêts min.TUNIS CENTER	18 797	0	-1159	-11		1032	18 659
TOTAL INT. MINORITAIRES	27 853	0	-1 639	-458	-76	1 606	27 286

Note 15- Capitaux Propres :

A la date du 31-12-2011, le capital social s'élève à 100 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 dt libérées en totalité.

Les fonds propres avant affectation du résultat de l'exercice ont atteint 220 519 mDT à fin 2011 contre 218 377 mDT à fin 2010, soit une augmentation de 2 142 mDT ainsi détaillée :

Groupe BTK	A fin 31/12/2010	Affectation fonds social	Distribution des dividendes	Ajustements des états financiers individuels	Effet de variation du périmètre	Résultat de l'exercice	Au 31/12/2011
BTK	221 218	500	0	8 955	0	-5 610	225 063
AIL	2 819		-400	0	728	513	3 660
EL ISTIFA	-15 144		-6 500	6 109	0	-697	-16 232
UNIVERS INVEST	1 718	0	0	-1 674	0	410	454
SCIF	751	0	-200	0	0	-10	541
UNIVERS PART. "SICAF"	995	0	0	-29	0	344	1 310
SGT	1 280	0	0	-20	0	69	1 329
TUNIS CENTER	3 261	0	-341	-4	0	304	3 220
LE RIBAT	0	0	0	0	0	0	0
STPI	1 471	0	-1049	0	0	736	1 158
MEDAI	8		0	0		9	17
SPCS	0		0	0			0
TOTAL GROUPE	218 377	500	-8 490	13 337	728	-3 934	220 519

7.4-ETAT DE RESULTAT**Note 16- Intérêts & revenus assimilés :**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 59 626 mDT au titre de l'exercice 2011 contre 51 866 mDT au titre de l'exercice 2010, soit une augmentation 7 760 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Commissions d'engagement	91	140	-49
Commissions sur cautions & avals	1 454	1 301	153
Intérêts des placements au marché monétaire	693	602	91
Intérêts des comptes débiteurs	6 568	4 244	2 324
Intérêts des crédits à court terme	10 437	10 078	359
Intérêts des crédits à moyen & long terme	40 383	35 501	4 882
Total	59 626	51 866	7 760

Note 17- Commissions :

Les commissions totalisent au 31/12/2011 la somme de 6 566 mDT contre 5 095 mDT en 2010, enregistrant ainsi une augmentation de 1 471 mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Commissions d'études & gestion	1 465	1 516	-51
Commissions sur opérations d'intermédiation en bourse	461	874	-413
Commissions sur opérations bancaires dinars	3232	1 809	1 423
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 408	896	512
Total	6 566	5 095	1 471

Note 18- Gain sur portefeuille titre-commercial :

Cette rubrique totalise à fin 2011 la somme de 2 374 mDT contre 3 026 mDT en 2010, soit une baisse de 652 mDT et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Dividendes du portefeuille - titres commercial	39	35	4
Revenus des obligations	170	10	160
Gains sur opérations financières	1541	2405	-864
Plus ou moins value de cession titres commercial	189	145	44
Intérêts sur bons de trésor	435	431	4
Total	2374	3 026	-652

Note 19- Revenus du portefeuille d'investissement :

Cette rubrique totalise à fin 2011 la somme de 2 175 mDT contre 1 966 mDT en 2010 soit une augmentation de 209 mDT et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Dividendes	1670	1 651	19
Autres revenus	505	315	190
Total	2 175	1 966	209

Note 20- Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré un montant de 32 942mDT au titre de l'exercice 2011 contre un montant de 25 327mDT en 2010 soit en augmentation de 7 615 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2010	31/12/2010	Variation
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	1 699	1 902	-203
Intérêts des emprunts locaux à moyen& long terme	9 363	6 793	2 570
Intérêts des emprunts extérieurs moyens & long terme	426	567	-141
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	409	509	-100
Intérêts des comptes courants créditeurs des clients	18 962	14 266	4 696
Intérêts des comptes des correspondants locaux	2 083	1 290	793
Total	32 942	25 327	7 615

Note 21- Commissions encourues :

Les commissions encourues au cours de l'exercice 2011 affichent un montant de 448 mDT contre 615 mDT à fin 2010, soit une baisse de 167 mDT se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Commissions encourues sur emprunts locaux	141	328	-187
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	0	1	-1
Commissions sur op. de titres & de changes	307	286	21
Total	448	615	-167

Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont atteint en 2011 un montant de 21 245 mDT contre un montant de 12 944 mDT en 2010.

Intitulé	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Provisions sur les créances classées	-12 882	-19 267	6 385
Provisions collectives (*)	-4 625 (*)	0	-4 625
Provisions pour risques et charges (**)	-415	0	-415
Pertes sur créances	-3 895	-388	-3 507
Total des provisions affectées	-21 817	-19 655	-2 162
Reprise des provisions sur créances	572	6 711	-6 139
Reprise des provisions sur risques Divers	0	0	0
Total	-21 245	-12 944	-8 301

(*) « En application des nouvelles dispositions prévues par la circulaire n°2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des derniers événements, la circulaire n°2012-02 du 11 Janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective estimée à 4.625 million de dinars (dont 625 KDT provenant de la filiale ARAB INTERNATIONAL LEASE AIL) a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs

Note 23- Autres produits d'exploitation :

Ce poste totalise en 2011 un montant de 5 139mDT contre un montant de 5 574 mDT en 2010 soit une baisse de 435 mDT détaillée ainsi :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Revenus des activités non financières	480	329	151
Revenus des loyers des bâtiments	4659	5245	-586
Total	5139	5 574	-435

Note 24 – Frais du personnel :

Les frais du personnel totalisent au titre de l'exercice 2011 un montant de 16 540 mDT contre 13 162mDT en 2010 soit une augmentation de 3 378mDT se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Salaires & appointements	12 123	9 419	2 704
Charges sociales	4 417	3 743	674
Total	16 540	13 162	3 378

Note 25 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont enregistré à fin 2011 un montant de 7 568 mDT contre un montant de 8 062 mDT à fin 2010 soit en baisse de 494 mDT se détaillant comme suit:

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Impôts & taxes	293	424	-131
Travaux, fournitures & services extérieurs	5 665	5 446	219
Transport & déplacements	236	82	154
Frais divers de gestion	1 374	2 110	-736
Total	7 568	8 062	-494

7.5- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 26 – Liquidités et Equivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2011 un solde négatif de 57 008 mDT contre un solde positif de 77 644 mDT au 31/12/2010, se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	76 760	52 812	23 948
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers		3 163	-3 163
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	-118 992	21 991	-140 983
Autres liquidités et équivalent de liquidités	-14 776	-322	
Total	-57 008	77 644	-120 198

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Les Jardins du Lac,
B.P N° 317 Publiposte Les Berges du Lac, Rue Lac Echkel
1053 Tunis.
Tel: 216 71 194 344
Fax: 216 71 194 320
E-mail : tn-fmfmbz@kpmg.com



ECC Mazars
Immeuble ASTREE, Rue Lac d'annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

***Messieurs les actionnaires
de la Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE***

I. Rapport sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 11 juin 2009, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan consolidé de 1 189 073 mille dinars et un déficit net consolidé de 3 934 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Banque Tuniso-Koweitienne Groupe BPCE, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2011, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé et des notes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Groupe BTK –BPCE- Etats financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2011

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe Banque Tuniso-Koweïtienne Groupe BPCE ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 6.4.2 aux états financiers décrivant qu'en 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles de provisionnement édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures. En application des nouvelles dispositions, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs sains, notamment ceux ayant fait l'objet de mesures de soutien.

L'application de la circulaire n° 2012-02 a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 4 625 KDT (dont 625 KDT provenant de la filiale ARAB INTERNATIONAL LEASE AIL), au titre de provisions dites « collectives », et par la même

Groupe BTK –BPCE- Etats financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2011

d'affecter le résultat consolidé de l'exercice d'égal montant. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

II. Vérifications spécifiques

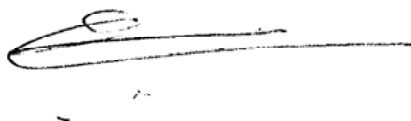
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations, d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part des remarques particulières.

Tunis, le 27 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

